

PLAN D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

02/10/2025

DOMAINE DU LAC BROUILLARD

ACHAT LOCAL



Votre pointage en matière d'achat local : 72%.

Vous vous démarquez, car :

➤ **1er niveau d'achat local**

Vous achetez au 1er niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec. Votre pourcentage actuel est de 100%.

➤ **2e niveau d'achat local**

Vous achetez au 2e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec et dont les produits sont assemblés, fabriqués ou empaquetés au Québec. Votre pourcentage actuel est de 76%.

➤ **3e niveau d'achat local**

Vous achetez au 3e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec,

dont les produits sont assemblés, fabriqués ou empaquetés au Québec et dont la matière première provient du Québec. Votre pourcentage actuel est de 69.5%.

- Vous utilisez du bois local répondant au troisième niveau d'achat local pour vos rénovations et constructions d'infrastructures.
- Vous faites affaire avec des fermes locales pour vos légumes, vos fruits, vos huiles, vos grains/graines, vos farines ou autres produits alimentaires. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- Vous ajustez votre menu et votre production en fonction des produits locaux et saisonniers.
- Vous possédez une politique d'achat local non officielle pour ce qui est du 1er, du 2e et du 3e niveaux d'achat local.
- Vous détenez une politique d'achat non officielle que vous partagez à vos sous-traitants ou votre personnel responsable des achats concernant vos demandes précises afin que les matières achetées et utilisées soient aux 2e et 3e niveaux d'achat local pour:
 - Vos services traiteurs.
 - Vos appels d'offres et/ou vos responsables pour la construction d'infrastructures.
 - Votre personnel responsable des achats.
- Votre clientèle provient du Québec à 85%.
- Vous embauchez du personnel demeurant sur place. Votre pourcentage actuel est de 100%.
- Vous avez recours à des sous-traitants locaux. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- Vous mettez de l'avant des entreprises locales auprès de votre clientèle afin de les diriger vers les meilleures alternatives locales qui viendront compléter leurs séjours:
 - Par le biais de pamphlets et/ou de cartes d'affaires et/ou d'affiches et/ou d'un manuel du visiteur.
 - Par le biais des discours du personnel.
- Vos actions en matière d'achat local sont communiquées et

mises de l'avant:

- Sur votre menu.
- Par le biais des discours du personnel.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

2e niveau d'achat local

Augmenter votre 2e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec et dont les produits sont assemblés, fabriqués ou empaquetés au Québec. Votre pourcentage actuel est de 76%.

- Choisir des articles promotionnels fabriqués au Québec.
- Choisir du matériel de plein air fabriqué au Québec (nous n'avons pas la preuve que les canots de la marque Légaré sont fabriqués au Québec). Votre pourcentage actuel est de 36.8%.
- Choisir des articles en tissus fabriqués localement tels que des vêtements, des serviettes, des couvertures, des rideaux, des draps, etc.

3e niveau d'achat local

Augmenter votre 3e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec, dont les produits sont assemblés, fabriqués ou empaquetés au Québec et dont la matière première provient du Québec. Votre pourcentage actuel est de 69.5%.

- Faire affaire avec des fermes locales pour vos légumes, vos fruits, vos huiles, vos grains/graines, vos farines ou autres produits alimentaires. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- Établir une politique d'achat local écrite pour ce qui est du 1er, du 2e et du 3e niveaux d'achat local.
- Établir une comptabilisation et la vérification de vos produits/articles et de leurs niveaux d'achat local.
- Établir une politique d'achat écrite que vous partagerez à

vos sous-traitants ou votre personnel responsable des achats concernant vos demandes précises afin que les matières achetées et utilisées soient aux 2e et 3e niveaux d'achat local pour:

- Vos hébergeurs d'événements.
- Vos services traiteurs.
- Vos appels d'offres et/ou vos responsables pour la construction d'infrastructures.
- Votre personnel responsable des achats.

Augmenter votre clientèle provenant de votre région (votre pourcentage actuel est de 10%) et provenant du Québec (votre pourcentage actuel est de 85 %).

Mettre de l'avant des entreprises locales auprès de votre clientèle afin de les diriger vers les meilleures alternatives locales qui viendront compléter leurs séjours:

- Par l'ajout d'hyperliens sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 25%.
- Par le biais d'un lien dans vos courriels de réservation.

Communiquer vos actions en matière d'achat local:

- Sur les réseaux sociaux.
- Dans votre politique de développement durable.
- Sur votre site internet.
- Dans votre boutique (physique et/ou web) avec des affiches indiquant si les produits/articles sont fabriqués ici et/ou si la matière première provient du Québec à 100% (2e et 3e niveaux d'achat local).

COMPOSTAGE



Votre pointage en matière de compostage : 75%.

Vous vous démarquez, car :

➤ Vous détenez un fonctionnement et un espace de

compostage pour votre personnel dans les espaces suivants:

- Dans votre cuisine/cafétéria/bureau.
- Pour les résidus verts.

➤ Vous détenez un fonctionnement et un espace de compostage pour votre clientèle dans les espaces suivants:

- Dans vos habitations. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Dans votre salle à manger. Votre pourcentage actuel est de 100%.

➤ Vous vous assurez que votre clientèle composte. Votre pourcentage actuel est de 50%.

➤ Vous vous assurez que votre personnel composte. Votre pourcentage actuel est de 95%.

➤ Vous offrez de la formation à votre personnel sur les matières organiques dites compostables et sur la façon d'en disposer afin de bien composter ainsi que sur les endroits désignés sur place ou dans les lieux visités pour la pratique du compostage.

➤ Vous identifiez dans les habitations les endroits où rapporter le compost.

➤ Vous faites votre propre transformation de matières organiques sur place pour ensuite l'utiliser ou l'offrir à d'autres près de vous.

➤ Vous priorisez des produits et des emballages recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos achats. Votre pourcentage actuel est de 81%.

➤ Vous utilisez des matériaux recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos infrastructures, vos constructions et vos rénovations. Votre pourcentage actuel est de 93%.

➤ Vous détenez un fonctionnement pour contrer le gaspillage alimentaire. Votre taux de gaspillage alimentaire est de 5%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

Détenir un fonctionnement et un espace de compostage

pour votre personnel dans les espaces suivants:

- Dans votre/vos salle.s de bain (papier brun).

 Détenir un fonctionnement et un espace de compostage pour votre clientèle dans les situations ou les espaces suivants:

- Dans vos habitations. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Dans votre/vos salle.s de bain (papier brun).
- Sur votre terrain (endroits réservés à la gestion de matières résiduelles).
- Dans votre pavillon ou chalet d'accueil.

 Mettre en place auprès de votre clientèle des systèmes qui viendront augmenter le taux de participation au compostage. Votre pourcentage actuel est de 50%.

 Faire la comptabilisation de vos déchets résiduels et vous donner des objectifs de réduction.

 Poser sur les bacs et/ou dans les habitations des affiches précisant ce qui est compostable dans votre région afin d'aider votre clientèle et votre personnel à bien composter.

 Offrir de la formation à votre personnel et leur partager un document détaillé fournissant de l'information sur les matières organiques dites compostables et sur la façon d'en disposer afin de bien composter ainsi que sur les endroits désignés sur place ou dans les lieux visités pour la pratique du compostage.

 Identifier sur la carte explicative du site les endroits où rapporter le compost.

 Demander à votre clientèle de participer à une bonne gestion des matières organiques lors des visites, et ce, par le biais des courriels de confirmation. (contenants à emporter pour faire le tri lors des sorties, endroits où disposer de ces matières, code éthique, etc.)

 Prioriser des produits et des emballages recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos achats. Ajouter ce critère à votre politique d'achat. Votre pourcentage actuel est de 81%.

- Utiliser des articles de maison tels que de la literie, des linges de maison, des serviettes, des rideaux et des vêtements promotionnels compostables.
- Prioriser d'abord des emballages réutilisables et en second lieu ceux qui sont compostables dans votre compost de maison.
- Communiquer vos actions en matière de compostage sur vos réseaux et sur votre site internet.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour le compostage. Votre pourcentage actuel est de 30%.

RECYCLAGE



Votre pointage en matière de recyclage : 71%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous détenez un fonctionnement et un espace de recyclage pour votre personnel dans les espaces suivants:
 - Dans votre cuisine/cafétéria/bureau.
- Vous détenez un fonctionnement et un espace de recyclage pour votre clientèle dans les espaces suivants:
 - Dans vos habitations.
 - Dans votre salle à manger.
 - Sur votre terrain (endroits réservés à la gestion de matières résiduelles).
 - Dans votre pavillon ou chalet d'accueil.
- Vous demandez à votre clientèle de trier, de rapporter et de disposer adéquatement de ses matières recyclables lors des sorties. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous vous assurez que votre clientèle recycle (votre pourcentage actuel est de 50%) et que votre personnel

recycle (votre pourcentage actuel est de 100%).

- Vous faites recycler dans des points de dépôt reconnus vos matières en fin de vie qui ne se recyclent pas dans les installations conventionnelles telles que:
 - Produits dangereux (cannes de peinture, pots de colle, etc.).
 - Gros rebuts (matelas, électroménagers, etc.).
 - Articles électroniques et piles électriques.
 - Ampoules.
- Vous informez votre personnel des endroits où disposer des matières en fin de vie qui ne se recyclent pas dans les installations conventionnelles.
- Vous vous assurez de n'acheter aucun article de plastique non recyclable et à usage unique à 95%.
- Vous communiquez clairement à votre clientèle et à votre personnel ce qui est recyclable et la façon d'en disposer:
 - En posant des affiches détaillées sur vos bacs de recyclage pour votre clientèle et votre personnel.
 - En offrant de la formation et un document détaillé à votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 50%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Demander à votre clientèle de trier, de rapporter et de disposer adéquatement de ses matières recyclables lors des sorties. Votre pourcentage actuel est de 50%.
-  Mettre en place des systèmes pour vous assurer que votre clientèle recycle. Votre pourcentage actuel est de 50%.
-  Utiliser du papier et du carton recyclés tels que:
 - Papier d'impression et enveloppes.
 - Papier hygiénique.
 - Papier brun et essuie-tout.
 - Cartes d'affaires, dépliants et affiches (demander du Enviro100 à votre imprimeur).

- Faire recycler dans des points de dépôt reconnus vos matières en fin de vie qui ne se recyclent pas dans les installations conventionnelles telles que:
 - Styromousses.
 - Crayons (les apporter chez Bureau en Gros).
- Dans une politique d'achat écrite que vous partagerez à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants, interdire ou demander de réduire l'achat de:
 - Styromousse.
 - Plastique mou non facilement étirable.
 - Plastique dur (mobius #3-#4-#7).
 - Carton ciré.
- Vous assurer de n'acheter aucun article de plastique non recyclable et à usage unique, tels que les petits contenants de lait. Vous donnez de petits contenants de lait à 50 % de votre clientèle. Fixez-vous des objectifs de réduction.
- Demander à vos fournisseurs de réduire ou de changer leurs types d'emballages si ceux-ci sont en trop grande quantité ou non recyclables (prioriser des emballages réutilisables).
-  Communiquer clairement à votre clientèle et à votre personnel ce qui est recyclable et la façon d'en disposer:
 - En offrant de la formation et un document détaillé à votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 50%.
 - En ajoutant à votre carte du site les endroits où disposer des matières recyclables.
 - Par l'entremise de courriels de confirmation à votre clientèle, demandez-lui de porter attention à la gestion des matières recyclables. (contenants à emporter pour faire le tri lors des sorties, endroits où en disposer correctement, code éthique, etc.)
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour le recyclage pour ensuite les mettre de l'avant sur votre site internet et vos différents canaux de communication. Votre pourcentage actuel est de 30%.

PRODUITS BIODÉGRADABLES



Votre pointage en matière de produits biodégradables : 67%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous utilisez des produits ménagers avec la mention «biodégradable», certifiés par ÉcoLogo ou ayant passé le test 301 de l'OCDE (savon à vaisselle, savon à linge, nettoyant à vitre, nettoyant multi-usage et dégraissant). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Vous évitez le chlore et tout autre produit toxique pour le nettoyage et l'entretien. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous vous assurez qu'aucun ingrédient ni procédé chimique ayant un impact sur la santé ou l'environnement n'ait servi à produire les matières premières et les produits transformés que vous utilisez, vendez et proposez (incluant les conservateurs, les additifs, les arômes, les parfums, la paraffine, les colorants, le glutamate monosodique, le fluor, etc.) :
 - Pour votre nourriture et vos breuvages. Votre pourcentage actuel est de 66%.
 - Pour vos savons.
 - Pour vos shampoings et revitalisants offerts.
- Vous utilisez du bois non traité pour vos constructions.
- Vous évitez l'utilisation de pétrole, de propane ou de gaz naturel pour vos aménagements et vos constructions. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- Vous utilisez des sacs à ordures recyclables et de provenance recyclée portant la certification Écologo.
- Vos actions en matière de produits biodégradables sont communiquées et mises de l'avant sur vos réseaux sociaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de

développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 50%.

- Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour les produits biodégradables dans votre politique de développement durable. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Vous détenez une politique d'achat non officielle et en faites part à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser des produits biodégradables, sans COV et non toxiques. Votre pourcentage actuel est de 50%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Utiliser des produits ménagers avec la mention «biodégradable», certifiés par ÉcoLogo ou ayant passé le test 301 de l'OCDE (savon à vaisselle, savon à linge, nettoyant à vitre, nettoyant multi-usage et dégraissant). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Éviter le chlore et tout autre produit toxique pour le nettoyage et l'entretien. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous assurer qu'aucun ingrédient ni procédé chimique ayant un impact sur la santé ou l'environnement n'ait servi à produire les matières premières et les produits transformés que vous utilisez, vendez et proposez (incluant les conservateurs, les additifs, les arômes, les parfums, la paraffine, les colorants, le glutamate monosodique, le fluor, etc.) :
 - Pour votre nourriture et vos breuvages. Votre pourcentage actuel est de 66%.
- Utiliser de l'huile, de la peinture, de la teinture à l'eau et de l'encre à l'eau non toxiques et sans composés organiques volatils (COV) pour les rénovations, les aménagements et les impressions de produits publicitaires.
- Réduire les activités utilisant du pétrole, du propane ou du gaz naturel. Votre pourcentage actuel est de 40%.

- Communiquer vos actions en matière de produits biodégradables sur vos réseaux sociaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour les produits biodégradables. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Demander à votre clientèle d'utiliser des produits biodégradables, et ce, par l'entremise de courriel/ de liste d'effets à emporter/de code éthique.
- Par le biais d'une politique d'achat écrite, demander aux responsables des achats et/ou aux sous-traitants de prioriser des produits biodégradables, sans COV et non toxiques. Votre pourcentage actuel est de 50%.

RÉUTILISATION



Votre pointage en matière de réutilisation : 60%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous avez un système de comptabilisation des articles que vous n'utilisez plus et qui pourraient être revalorisés et vous vous assurez de les revaloriser ou de leur trouver un nouvel acquéreur, et ce, dans le but de leur offrir une 2e ou 3e vie. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Vous utilisez de la vaisselle et des contenants réutilisables et demandez à votre personnel d'en faire de même (boîtes à lunch zéro déchet, tasses à café, bouteilles d'eau, etc.).
- Votre clientèle utilise des articles réutilisables (vaisselle, tasses à café, etc.).
- Vous réutilisez les contenants issus de votre approvisionnement en matières premières (boîtes, sacs, caisses, système de consignation, etc.). Votre pourcentage

actuel est de 50%.

- Vous détenez un système de revalorisation de l'eau (système hydrocinétique).
- Vous demandez à votre clientèle de participer à la réduction de l'utilisation d'eau dans votre espace d'hébergement en :
 - Expliquant à vos clients que le changement des draps ne se fait pas automatiquement. Si les clients souhaitent un changement, ils peuvent en faire la demande.
 - Encourageant les clients à utiliser leurs serviettes de manière responsable, en les suspendant pour les faire sécher et les réutiliser. Si les clients ont besoin de serviettes supplémentaires ou souhaitent les changer, ils peuvent en faire la demande.
- Vous avez un fonctionnement qui permet à votre clientèle de réutiliser et de revaloriser (ex.: items réutilisables, location de matériel pour les activités, location de transport, etc.).
- Vous mettez à disposition de votre clientèle des endroits facilement repérables et accessibles pour remplir les bouteilles d'eau. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous évitez l'obsolescence programmée en utilisant des produits durables et en vérifiant les taux de réparabilité et les garanties de vos achats. Votre pourcentage actuel est de 85%.
- Vous faites réparer localement vos machineries, vos outils, vos objets électroniques et/ou vos matériaux. Votre pourcentage actuel est de 90%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Prioriser les produits de provenance usagée. Votre pourcentage actuel est de 2%.
- Établir un système de comptabilisation des articles que vous n'utilisez plus et qui pourraient être revalorisés, puis s'assurer de les revaloriser ou de leur trouver un nouvel acquéreur, et ce, dans le but de leur offrir une 2e ou 3e vie. Votre pourcentage actuel est de 75%.

- Dans les courriels de réservation, demandez à votre clientèle d'apporter ses articles réutilisables, tels que les bouteilles d'eau. Actuellement, seulement 30 % de votre clientèle les apporte.
- Réutiliser les contenants issus de votre approvisionnement en matières premières (boîtes, sacs, caisses, système de consignation, etc.) pour des envois postaux, de l'entreposage ou de l'emballage au sein de votre entreprise. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Mettre de l'avant le nombre de litres d'eau économisés chaque année, en effectuant la comptabilisation et en informant vos clients des résultats obtenus.
- Établir un fonctionnement qui permet de prioriser la location plutôt que l'achat afin de répondre aux besoins de l'entreprise (transports, machineries, articles de sport, etc.).
- Mettre à la disposition de la clientèle des endroits facilement accessibles et clairement identifiés pour remplir les bouteilles d'eau. Fixer des objectifs de réduction de l'achat de bouteilles d'eau, qui représente actuellement environ 40 bouteilles par mois. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Éviter l'obsolescence programmée en utilisant des produits durables et en vérifiant les taux de réparabilité et les garanties de vos achats. Inclure ce critère à votre politique d'achat écrite. Votre pourcentage actuel est de 85%.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers en matière d'économie circulaire et de revalorisation. Partager votre politique sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Détenir une politique d'achat écrite afin de prioriser la revalorisation plutôt que l'achat d'articles neufs et à usage unique.
- Faire part de votre politique d'achat écrite à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser l'apport de la réutilisation.

ACTION COMMUNAUTAIRE



Votre pointage en matière d'action communautaire : 75%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous effectuez des dons à des gens défavorisés, à votre communauté ou à des organismes de façon soutenue, et ce, selon un calcul basé sur un minimum de 1% de vos revenus.
- Vous offrez à votre clientèle et votre personnel des ateliers ou de la formation sur le développement durable (biodiversité, gestion des matières résiduelles, faune et flore, Sans trace, etc.).
- Vous offrez des services et des espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Vous offrez de l'exclusivité à des organismes de votre région ou à la population locale (gratuités, rabais, activités spéciales, etc.).
- Vous détenez et avez rédigé un plan d'interprétation des communautés locales (c.-à-d. une description des lieux visités présentant les aspects historiques, la culture, le patrimoine et les traditions des communautés locales ainsi qu'un volet sur l'importance du respect de ces dernières).
- Vous partagez votre plan d'interprétation des communautés locales à votre personnel et vous lui offrez de la formation à ce sujet.
- Votre personnel ayant reçu une formation sur les aspects de votre plan d'interprétation des communautés locales, vous vous assurez qu'il en informe votre clientèle.
- Vous rendez visibles et accessibles des pancartes et/ou des fiches informatives à propos du patrimoine et des communautés locales. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous inscrivez vos mesures en place ainsi que vos

prochains objectifs et échéanciers pour l'aspect communautaire dans votre politique de développement durable, puis vous vous assurez de bien les communiquer en partageant votre politique sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 50%.

- Vous détenez une politique d'achat non officielle afin de prioriser des produits équitables et éthiques.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Pratiquer l'insertion sociale au sein de votre organisation en offrant un espace à des gens avec difficulté à trouver un emploi.
- Effectuer vos achats auprès d'entreprises qui pratiquent l'insertion sociale.
- Vous assurer que vos matériaux, vos aliments et vos tissus provenant de pays en voie de développement (tissus, articles de plein air, transports, chocolat, café, etc.) soient certifiés équitables ou détiennent une certification équivalente en faisant la vérification auprès de vos fournisseurs. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Offrir l'accès à vos services aux gens dans le besoin en leur offrant une tarification spéciale.
- Informer votre clientèle du fait que votre personnel a reçu une formation et détient les connaissances pour lui parler du patrimoine, de l'histoire et des communautés locales (courriels de confirmation, sur le site internet, etc.).
- Rendre visibles et accessibles des pancartes et/ou des fiches informatives à propos du patrimoine et des communautés locales. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Partager et rendre accessible votre plan d'interprétation des communautés locales par le biais d'un lien sur votre site web et dans votre politique de développement durable.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et

échéanciers pour l'aspect communautaire, puis vous assurer de bien les communiquer en partageant votre politique sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 50%.

- Détenir une politique d'achat écrite afin de prioriser des produits équitables et éthiques.
- Faire part de votre politique d'achat écrite à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser les produits éthiques et équitables lors des achats auprès des fournisseurs.

ÉNERGIE VERTE



Votre pointage en matière d'énergie verte : 55%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous priorisez du matériel électrique et rechargeable pour:
 - Vos outils. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- Au lieu des factures de papier, vous utilisez la facturation électronique pour votre clientèle (votre pourcentage actuel est de 100%) et pour votre comptabilité (votre pourcentage actuel est de 75%).
- Vous posez des actions pour réduire votre empreinte carbone numérique tel que:
 - Réduire l'utilisation de données numériques.
- Votre clientèle se déplace en covoituring pour venir à votre domaine. Votre pointage actuel est de 75%.
- Vous utilisez des technologies ou des produits certifiés pour améliorer l'efficacité énergétique ou contrôler la température ambiante de votre espace tel que:
 - Des minuteries ou des réglages automatiques pour contrôler la température ambiante.
 - Des détecteurs de mouvements qui activent l'éclairage (ou

fermer les lumières et mettre de affiches à cet effet dans vos hébergements). Votre pourcentage actuel est de 50%.

- Des ampoules à DEL. Votre pourcentage actuel est de 90%.
- Des électroménagers certifiés ENERGY STAR. Votre pourcentage actuel est de 100%.

- Vous disposez de systèmes de réduction de la consommation d'eau (mousseurs hydroéconomiques sur les robinets, toilettes et douches à faible débit, etc.).
- Vous utilisez des panneaux solaires, des éoliennes ou d'autres technologies favorisant l'autonomie énergétique.
- Vous détenez une politique d'achat non officielle et vous en faites part à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser des produits et des articles électriques ou à l'énergie renouvelable.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Prioriser du matériel électrique et rechargeable pour:
 - Vos moyens de transport. Votre pourcentage actuel est de 21%.
 - Vos divers articles nécessitant de l'énergie. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Au lieu des factures de papier, utiliser la facturation électronique pour votre comptabilité (votre pourcentage actuel est de 75%).
- Poser des actions pour réduire votre empreinte carbone numérique tel que:
 - Détenir un hébergement à l'énergie renouvelable pour votre site web.
 - Calculer, réduire et compenser votre empreinte numérique.
- Proposer à votre clientèle des idées et des moyens afin d'optimiser ses transports et de réduire son empreinte écologique lors des séjours (groupes de covoiturage, système de navette, transport en commun, etc.).
- 📅 Utiliser des technologies ou des produits certifiés pour

améliorer l'efficacité énergétique ou contrôler la température ambiante de votre espace tel que:

- Des détecteurs de mouvements qui activent l'éclairage (ou fermer les lumières et mettre de affiches à cet effet dans vos hébergements). Votre pourcentage actuel est de 50%.

 Calculer et compenser vos GES pour:

- Votre électricité.
- Votre consommation d'essence sur place et dans vos déplacements (essence, propane, gaz naturel).
- Le déplacement de votre personnel.
- Le déplacement de votre clientèle (ou mettre en place un système pour qu'elle compense elle-même son déplacement).
- La livraison de vos achats.

 Faire usage d'articles, d'outils et de machinerie ne nécessitant ni pétrole, ni charbon, ni gaz naturel. Votre consommation actuelle est d'environ 10 000 litres d'essence et de 12 000 litres de propane annuellement. Vous donner des objectifs de réduction.

 Communiquer vos actions en matière d'énergie verte sur les réseaux sociaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 30%.

 Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour l'énergie verte. Votre pourcentage actuel est de 30%.

 Par le biais d'un courriel, d'une liste d'effets à emporter et/ou d'un code d'éthique, demander à votre clientèle de prioriser des produits et des articles électriques ou à l'énergie renouvelable. Votre pourcentage actuel est de 30%.

 Détenir une politique d'achat écrite et en faire part à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser des produits et des articles électriques ou à l'énergie renouvelable.

HABITATION ÉCOLOGIQUE



Votre pointage en matière d'habitation écologique : 75%.

Vous vous démarquez, car :

- Vos infrastructures sont conçues pour diminuer votre consommation d'énergie (portes, fenêtres, système de ventilation, échangeur d'air, calfeutrage, isolation, etc.). Votre pourcentage actuel est de 95%.
- Vous utilisez des matériaux et des produits sans COV, non toxiques et biodégradables pour vos rénovations et vos constructions neuves (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, peinture, colle, teinture, etc.). Votre pourcentage actuel est de 93%.
- Vos bâtiments laissent entrer la lumière naturelle pour bénéficier du soleil passif.
- Les matériaux achetés et utilisés pour vos habitations, vos infrastructures et vos rénovations sont de provenance locale au troisième niveau (bois de scierie ou de votre terrain, peinture, etc.). Votre pourcentage actuel est de 83.5%.
- Vous détenez une politique d'achat non officielle que vous partagez avec vos responsables des achats et vos sous-traitants afin qu'ils s'assurent de prioriser des matériaux durables, sans COV, biosourcés, conçus pour optimiser l'énergie et répondant au 3e niveau d'achat local, et ce, pour vos habitations et vos infrastructures.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Utiliser des matériaux récupérés/usagés/revalorisés pour vos infrastructures (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, etc.).
- Dans votre politique de développement durable, inscrire

vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour vos habitations et infrastructures.

- Détenir une politique d'achat écrite et la partager avec vos responsables des achats et vos sous-traitants afin de prioriser des matériaux durables, sans COV, biosourcés, conçus pour optimiser l'énergie et répondant au 3e niveau d'achat local, et ce, pour vos habitations et vos infrastructures.
- Mettre de l'avant vos actions en matière d'habitats et d'infrastructures durables sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet).

FAUNE ET FLORE



Votre pointage en matière de faune et flore : 70%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous détenez des pancartes et/ou des fiches explicatives sur les principes Sans trace afin d'inciter la clientèle à sauvegarder la biodiversité et à ne laisser aucune trace.
- Vous offrez de la formation à votre personnel et vous vous assurez d'appliquer les principes Sans trace afin de ne laisser aucune trace ni aucun déchet dans l'environnement, autour de votre bureau central, sur les lieux des activités et lors de vos déplacements.
- Vous offrez de la formation à votre personnel et vous vous assurez qu'il informe votre clientèle sur la faune et la flore du territoire, les aspects géographiques et écologiques des lieux visités, les gestes écoresponsables pour préserver les milieux naturels ainsi que sur la biodiversité et les écosystèmes visités.
- Vous détenez et avez rédigé un plan d'interprétation de la faune et de la flore de votre territoire (c.-à-d. une description des lieux visités sous leurs aspects géographiques et écologiques, un volet sur les gestes écoresponsables pour

préserver les milieux naturels ainsi qu'un survol de la biodiversité et des écosystèmes visités).

- Vous partagez votre plan d'interprétation de la faune et de la flore à votre personnel.
- Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour la protection de la faune et de la flore dans votre politique de développement durable qui, elle, est mise de l'avant sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous comptabilisez des données sur la faune et la flore de votre territoire afin d'en faire une gestion adéquate (incluant la mise en place d'objectifs et d'échéanciers annuels).
- Vous fournissez à votre clientèle un formulaire d'auto-enregistrement des captures (chasse et pêche) en lui expliquant la façon de le compléter adéquatement.
- Vous collectez les données de récolte fauniques de votre clientèle (chasse et pêche), incluant la pesée du poisson avec une balance réservée à cet usage.
- Vous collectez des données de récolte de la faune et de la flore dans un fichier électronique centralisé, vous permettant de suivre l'évolution des indicateurs principaux (taux de préservation des espèces, taux de régénération, taux de succès, objectifs, etc.).
- Vous formez votre personnel quant à la gestion adéquate de la faune et de la flore de votre territoire, notamment en lui partageant les données que vous comptabilisez, dans le but de l'inclure dans l'atteinte de vos objectifs d'une préservation de la faune et de la flore de votre territoire.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Ajouter davantage de mets végétariens ou végétaliens à votre menu. Votre pourcentage actuel est de 25%.
- Détenir une politique sur les principes Sans trace et la partager à votre clientèle par le biais des courriels de réservations et des discours du personnel.
- Détenir une politique sur les principes Sans trace et la

rendre visible sur votre site web.

- Sur votre site internet, mettre de l'avant le fait que votre personnel a reçu une formation sur la faune et la flore du territoire visité ainsi que sur les comportements à adopter et à éviter en vue de préserver les milieux naturels.
 - Détenir des pancartes et/ou des fiches explicatives visibles sur la faune et la flore de votre territoire qui sont visibles et accessibles à votre clientèle.
 - Sur votre site internet, partager une description des milieux naturels de votre territoire ainsi que vos mesures en place pour les préserver.
 - Incrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour la protection de la faune et de la flore dans votre politique de développement durable et la mettre de l'avant sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 50%.
-  Vous assurer de faire soigneusement encadrer et documenter votre projet de système hydrocinétique par des experts afin d'éviter des effets négatifs sur les écosystèmes aquatiques. Présenter les résultats obtenus et les communiquer dans votre politique de développement durable.
- Partager les données de la faune et de la flore de votre territoire sur les lieux physiques ainsi que sur votre site web pour qu'elles soient visibles auprès de votre clientèle.

BIOLOGIQUE ET SANS OGM



Votre pointage en matière de biologique et sans ogm : 15%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous vendez et/ou utilisez des ingrédients ne contenant aucun OGM et certifiés à cet effet. Votre pourcentage actuel est de 66%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Vendre et/ou utiliser de la nourriture et des boissons faites à partir d'ingrédients biologiques.
- Utiliser des tissus biologiques pour vos draps, serviettes et vêtements.
- Utiliser des produits animaliers biologiques et éthiques (poissons, viandes, lait, fromages, etc.).
- Vendre et/ou utiliser des ingrédients ne contenant aucun OGM et certifiés à cet effet. Votre pourcentage actuel est de 66%.
- Si les intrants et les produits ne sont pas certifiés biologiques ou sans OGM, communiquer avec les producteurs afin de vous assurer qu'ils possèdent une démarche d'agriculture biologique et qu'ils n'utilisent aucun OGM.
- Par le biais de votre politique de développement durable, divulguer vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour l'utilisation d'ingrédients et de tissus biologiques et sans OGM.
- Détenir une politique d'achat écrite qui mentionne de prioriser des ingrédients et des tissus biologiques et sans OGM et la partager avec vos responsables des achats et vos sous-traitants.
- Communiquer et mettre de l'avant vos actions en matière d'utilisation d'ingrédients et de tissus biologiques et sans OGM sur votre site internet (ex.: partager un lien menant à votre politique de développement durable).

EMBALLAGE



Votre pointage en matière d'emballage : 75%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous achetez des produits en vrac, sans emballage ou offerts dans des contenants pouvant être réutilisés ou consignés. Le cas échéant, vous assurer que lesdits contenants ne soient pas recyclés mais bel et bien réutilisés pour:
 - Vos Infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 90%.
 - Vos produits ménagers.
- Vous vendez et/ou offrez des produits sans emballage, en vrac ou dans des contenants consignés et vous n'utilisez pas de contenants et d'ustensiles à usage unique pour:
 - Votre nourriture. Votre pourcentage actuel est de 95%.
 - Vos produits offerts en boutique. Votre pourcentage actuel est de 100%.
- Vous ne vendez et n'offrez aucun produit emballé ni de contenants et ustensiles à usage unique, car votre service est une expérience et ne nécessite aucun ou très peu d'emballage. Votre pourcentage actuel est de 77%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Acheter des produits sans emballage, en vrac ou offerts dans des contenants pouvant être réutilisés ou consignés. Le cas échéant, vous assurer que lesdits contenants ne soient pas recyclés mais bel et bien réutilisés pour:
 - Votre nourriture.
 - Vos breuvages. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Vendre et/ou offrir des produits sans emballages, en vrac ou dans des contenants consignés et ne pas utiliser de contenants et d'ustensiles à usage unique pour:
 - Vos breuvages. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Ne vendre ni offrir aucun produit emballé, contenant et ustensile à usage unique. Votre pourcentage actuel est de 77%.
- Par le biais de votre politique de développement durable, divulguer vos mesures en place ainsi que vos objectifs et

échéanciers afin d'atteindre le zéro déchet. Votre pourcentage actuel est de 30%.

- Établir et rédiger une politique d'achat écrite qui vise l'achat de produits zéro déchet et la partager avec vos responsables des achats et vos sous-traitants.
- Sur votre site internet, communiquer et mettre de l'avant vos actions mises en place dans le but d'être zéro déchet (ex.: partager un lien menant à votre politique de développement durable).

ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE



Votre pointage en matière d'aspect socio-économique : 75%.

Vous vous démarquez, car :

- Vous possédez un modèle d'affaires transparent et inclusif (c.-à-d. transparent au niveau des finances, transparent et inclusif dans les prises de décision et les actions de la gouvernance, modèle d'affaires responsable, etc.).
- Vous réalisez régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de votre personnel et de votre clientèle afin de prendre en considération leurs opinions, remarques, suggestions et besoins.
- Vous détenez un bon taux de rétention de votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 80%.
- Vous détenez une politique de conciliation famille-travail non officielle et offrez une flexibilité quant aux vacances et aux congés (selon vos besoins et leurs besoins).
- Vous proposez à votre personnel des tarifs préférentiels et/ou de la gratuité sur vos produits et services.
- Vous détenez une politique non officielle d'équité salariale et vous détenez une échelle salariale transparente.
- Vous détenez une politique non officielle visant l'inclusion

sociale à travers l'embauche de personnel et à offrir du soutien pendant l'intégration de celui-ci (minorités ethniques, identités de genre, retraité.es, personnes à mobilité réduite, etc.).

- Vous priorisez les organisations qui détiennent une démarche écoresponsable lors de vos achats et de vos collaborations. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous avez un comité ou une personne responsable de l'écoresponsabilité au sein de votre organisation.
- Vous possédez une politique de développement durable et elle est tenue à jour (c'est-à-dire démontrer la performance écoresponsable actuelle ainsi qu'établir et tenir à jour des objectifs, des échéanciers et des stratégies en ce sens). Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous détenez une ou plusieurs politiques d'achat responsable (pour les produits ménagers, les produits en boutique, les restaurants et la nourriture, les sorties avec les guides, les infrastructures, les événements, etc.). Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous impliquez votre personnel dans la démarche d'écoresponsabilité de l'entreprise au moyen de formations ainsi qu'en ajoutant au manuel du personnel les points à considérer en ce qui a trait à la réutilisation, à la gestion des matières résiduelles et à la politique Sans trace s'il y a lieu. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- Vous travaillez en partenariat avec des organismes locaux ou des communautés locales pour développer de nouveaux services communs (c.-à-d. cultiver l'entraide plutôt que la compétition).

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Mettre en place des stratégies pour augmenter le taux de rétention de votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 80%.
- Établir une politique de conciliation famille-travail écrite et offrir une flexibilité quant aux vacances et aux congés (selon vos besoins et leurs besoins).

- Détenir une politique écrite visant l'inclusion sociale à travers l'embauche de personnel et à offrir du soutien pendant l'intégration de celui-ci (minorités ethniques, identités de genre, retraité.es, personnes à mobilité réduite, etc.).
- Prioriser les organisations qui détiennent une démarche écoresponsable lors de vos achats et de vos collaborations. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Établir, rédiger et tenir à jour une politique de développement durable (c'est-à-dire démontrer la performance écoresponsable actuelle ainsi qu'établir et tenir à jour des objectifs, des échéanciers et des stratégies en ce sens). Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Afficher votre politique de développement durable sur votre site internet.
- Établir et rédiger une ou plusieurs politiques d'achat responsable (pour les produits ménagers, les produits en boutique, les restaurants et la nourriture, les sorties avec les guides, les infrastructures, les événements, etc.). Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Partager votre ou vos politiques d'achat responsable aux responsables des achats.(ex.: à votre personnel responsable des achats, dans vos appels d'offres, à vos hébergeurs d'événements, etc.).
- Impliquer votre personnel dans la démarche d'écoresponsabilité de l'entreprise au moyen de formations ainsi qu'en ajoutant au manuel du personnel les points à considérer en ce qui a trait à la réutilisation, à la gestion des matières résiduelles et à la politique Sans trace s'il y a lieu. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- Communiquer vos actions en matière d'écoresponsabilité et de bonne gouvernance sur vos réseaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site web, afficher votre certification écoresponsable, parler de vos actions posées par rapport à chacun des 12 principes écoresponsables, etc.).
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et

échéanciers pour une gouvernance inclusive et écoresponsable.

Copyright © 2025 Les Pages Vertes. Tous droits réservés.